

Table des matières

Titre I. Les actes de la vie courante dans une optique de planification successorale	7
<i>André CULOT</i>	
Introduction	9
Chapitre I. La nouvelle loi sur l'abus fiscal	10
Section 1. Généralités – La notion d'abus fiscal	10
Section 2. Preuve contraire apportée par le contribuable	11
Section 3. Conséquences de l'abus fiscal	12
Section 4. La simulation en droit d'enregistrement – Notions générales	12
Section 5. Conséquences fiscales d'une simulation	13
Section 6. Exemple de simulation	14
Chapitre II. La vente pure et simple d'un bien (meuble ou immeuble)	14
Section 1. Bref rappel des principes applicables	14
§ 1. Les articles 108 du Code des droits de succession et 2.7.3.2.5 du Vlaamse Codex Fiscaliteit	14
§ 2. Actes et écrits visés	15
§ 3. Date des actes et écrits	16
Section 2. La preuve contraire	16
Section 3. À ne pas oublier lors de la vente d'un bien (meuble ou immeuble)	17
Chapitre III. Les acquisitions de droits viagers et les ventes moyennant la réserve d'un droit viager	18
Section 1. Bref rappel des principes applicables	18
§ 1. But poursuivi par les articles 9, 10 et 11 du Code des droits de succession et les articles 2.7.1.0.7, alinéa 1 ^{er} , 2.7.1.0.8, alinéas 1 ^{er} et 2, 2.7.3.3.4, 2.7.1.0.9, alinéas 1 ^{er} et 2, 2.7.3.3.5 et 2.7.5.0.5 du Vlaamse Codex Fiscaliteit	18
§ 2. Conditions d'application	19

§ 3. Objet présumé du legs	20
Section 2. Conseils pour une planification successorale réussie	22
§ 1. Acquisition en usufruit et en nue-propriété	22
§ 2. Incidence de la mesure anti-abus	23
§ 3. Vente moyennant une rente viagère	25
Chapitre IV. Les opérations bancaires	27
Section 1. L'immatriculation de titres ou de comptes bancaires	27
§ 1. Bref rappel des principes applicables	27
§ 2. Ce à quoi il faut être attentif avant l'immatriculation	27
Section 2. Cas du compte non réimmatriculé après le décès d'un conjoint	28
Section 3. L'ouverture d'un coffre en banque	29
Chapitre V. Le testament	30
Section 1. La rédaction du testament	30
§ 1. Le testament partageant déjà des biens immeubles	30
§ 2. Le testament désignant plusieurs légataires	30
Section 2. Le legs <i>de residuo</i>	31
Section 3. Le legs duo	32
Section 4. Incidence de la mesure anti-abus	32
Chapitre VI. Les clauses d'accroissement	33
Section 1. Généralités	33
§ 1. La clause d'accroissement peut-elle porter sur des biens meubles comme des titres?	34
§ 2. La clause d'accroissement peut-elle se conclure postérieurement à l'acte d'achat de titres?	35
§ 3. Quels sont les avantages?	35
§ 4. La clause optionnelle	36
Section 2. Taux applicables	36
§ 1. Accroissement et tontine	36
§ 2. Accroissement entre personnes mariées	37
Section 3. Moment de la perception	38
Section 4. Incidence de la mesure anti-abus	38

Chapitre VII.	Les stipulations pour autrui (L'assurance-vie)	39
Section 1.	Principes généraux applicables à la stipulation pour autrui	39
§ 1.	Notion	39
§ 2.	Conditions spécifiques pour une application de l'article 8 du Code des droits de succession ou des articles 2.7.1.0.6 et 2.7.3.2.8 du Vlaamse Codex Fiscaliteit	40
Section 2.	Exemples de contrats types souscrits par des personnes non mariées sous un régime de communauté	45
§ 1.	Contractant, tête assurée et bénéficiaire constituent la même personne	45
§ 2.	Contractant et bénéficiaire constituent la même personne, mais la tête assurée est un tiers	45
§ 3.	Souscripteur et tête assurée constituent la même personne, le bénéficiaire est un tiers	46
§ 4.	Souscripteur, tête assurée et bénéficiaire constituent des personnes différentes	46
Section 3.	Contrat souscrit par des époux mariés sous un régime de communauté	47
§ 1.	Principe	47
§ 2.	Assurance mixte vie-décès souscrite par un époux commun en biens	48
§ 3.	Cas du contrat souscrit par un conjoint sur sa propre tête en faveur de son conjoint avec qui il est marié sous un régime de communauté – Prédéces du conjoint bénéficiaire	49
Section 4.	Exemptions – Stipulations assujetties aux droits d'enregistrement établis pour les donations	51
§ 1.	Texte	51
§ 2.	Principes	52

Titre II. La structuration et la planification par le contrat de mariage	53
<i>Lorette ROUSSEAU</i>	
Introduction	55
Chapitre I. Le régime primaire	56
Section 1. L'autonomie de chacun des époux	56
§ 1. L'exercice d'une profession	56
§ 2. L'exclusivité des pouvoirs de gestion des époux sur certaines catégories de biens	56
§ 3. La révocabilité du mandat donné par un des époux à son conjoint	57
Section 2. La solidarité entre les deux époux	57
§ 1. La protection du logement principal de la famille	57
§ 2. La contribution aux charges du mariage	58
§ 3. Les dettes du ménage	59
§ 4. La protection de la famille à l'égard des donations ou des sûretés personnelles consenties par un des conjoints	59
Chapitre II. Le régime légal	60
Section 1. Notions générales	60
Section 2. Composition des patrimoines	60
§ 1. L'actif	60
§ 2. Le passif	67
Section 3. La preuve du statut (propre ou commun) des biens	68
§ 1. La présomption de communauté	68
§ 2. Les modes de preuve du caractère propre d'un bien	69
Section 4. La gestion des biens	69
§ 1. La gestion du patrimoine commun	69
§ 2. Les sanctions des actes de gestion irrégulièrement accomplis par un des époux	70
§ 3. La gestion des patrimoines propres	71
Section 5. La dissolution du régime légal	72
§ 1. Les causes de dissolution	72
§ 2. Les effets de la dissolution	74

Chapitre III.	Les régimes conventionnels	80
Section 1.	Le choix d'un régime conventionnel	80
§ 1.	L'autonomie de la volonté	80
§ 2.	L'exercice du choix : le contrat de mariage	81
§ 3.	La modification du régime matrimonial	82
Section 2.	Les modifications conventionnelles au régime légal de communauté	83
§ 1.	Les limites de l'autonomie de la volonté	83
§ 2.	Les modifications aux règles de composition des patrimoines	83
§ 3.	Les modifications aux règles de liquidation et de partage du patrimoine commun	85
Section 3.	La séparation de biens	90
§ 1.	La composition des patrimoines	90
§ 2.	La gestion des patrimoines	92
§ 3.	La dissolution du régime de séparation de biens	93
§ 4.	Le partage des biens indivis	94
§ 5.	Les clauses du contrat de mariage susceptibles de corriger le régime de la séparation de biens pure et simple	95
Section 4.	La correction judiciaire en équité	96
Section 5.	La séparation de biens avec participation aux acquêts	97
Chapitre IV.	La planification patrimoniale par le biais des contrats de mariage	101
Section 1.	Généralités	101
Section 2.	La planification successorale par le biais des clauses d'apport	102
Section 3.	La planification successorale par le biais des clauses de liquidation	105
§ 1.	Généralités	105
§ 2.	La clause d'attribution alternative (ou optionnelle)	106
§ 3.	La clause d'attribution avec charge	107
Section 4.	La séparation de biens avec participation aux acquêts	110
Conclusion		111

Titre III. Les donations	113
<i>Virginie DEHALLEUX</i>	
Introduction	115
Chapitre I. Prérequis civils indispensables – La donation : notion et caractéristiques principales	118
Section 1. Notion	118
Section 2. Caractéristiques principales	118
§ 1. La donation est un contrat	118
§ 2. La donation est une libéralité	120
§ 3. La donation est irrévocable	120
§ 4. La donation exige un dépouillement immédiat	122
§ 5. La donation est un acte solennel	122
Chapitre II. Prérequis fiscaux indispensables – Quelques préceptes tirés des droits d’enregistrement et de succession	123
Section 1. Donation et droits d’enregistrement	123
§ 1. L’enregistrement	123
§ 2. Perception – Critères de localisation	124
§ 3. Réserve de progressivité	125
Section 2. Donation et droits de succession	126
§ 1. Article 7 du Code des droits de succession (art. 2.7.1.0.5 VCF)	127
§ 2. Article 66bis du Code des droits de succession (art. 2.7.3.2.9 VCF)	131
§ 3. Article 4, 3°, des Codes wallon et bruxellois des droits de succession et article 2.7.1.0.3, 3°, du Code flamand de la fiscalité	132
Chapitre III. Planification du patrimoine mobilier	134
Section 1. Tableau comparatif dans les trois régions (tableau III)	134
Section 2. Donations obligatoirement enregistrables <i>vs</i> donations volontairement enregistrables	140
§ 1. Donations obligatoirement enregistrables – Actes notariés belges	140
§ 2. Donations volontairement enregistrables – Donations manuelles, indirectes et par acte notarié étranger	141

§ 3. De la nécessité d'un écrit <i>ad probationem</i>	144
Section 3. Aperçu de quelques modalités utiles en pratique	145
§ 1. Acte notarié vs pacte adjoint	145
§ 2. La donation sous condition suspensive/terme suspensif du décès du donateur	145
§ 3. Clause de retour conventionnel	147
§ 4. Clause de subrogation sur les biens donnés et universalité	150
§ 5. Réserve d'usufruit vs charge de rente	151
§ 6. Mandat de gestion (au donateur)	153
§ 7. Interdiction d'aliénation	154
§ 8. Clause d'interdiction d'apport en communauté	154
Chapitre IV. Planification du patrimoine immobilier (belge)	155
Section 1. Tableau comparatif des trois Régions (tableau IV)	155
Section 2. Habitation familiale du donateur (<i>pour mémoire</i>)	156
Section 3. Autres biens immobiliers	157
§ 1. Considérations générales sur la planification immobilière	157
§ 2. Réserve d'usufruit	158
§ 3. Donations échelonnées	159
§ 4. Donations « morcelées »	159
§ 5. Mesure anti-abus – <i>Black-list</i>	160
Chapitre V. Impacts sur le régime fiscal des donations de la réforme des libéralités et des successions	161
Section 1. Donations non enregistrées rappelées dans le cadre d'un pacte successoral	161
§ 1. Position du problème	161
§ 2. Solution consacrée en Région wallonne	163
§ 3. Solution consacrée en Région bruxelloise	164
§ 4. Solution consacrée par la Région flamande	164
Section 2. Donations réalisées dans le cadre d'un saut de génération	165
§ 1. Saut de génération total	165

§ 2.	Solution consacrée en Région flamande : le saut de génération partiel	166
§ 3.	Solution proposée en Région wallonne : la déclaration de « saut de génération »	166
Titre IV.	Les conséquences pénales de planification portant sur des capitaux prescrits non régularisés	169
	<i>François COLLON et Sophie VANHAELST</i>	
	Introduction	171
	Chapitre I. Les procédures de régularisation fiscale et leurs effets pénaux	172
	Chapitre II. Les conséquences pénales d'une planification successorale portant sur des capitaux prescrits non régularisés dans le chef du contribuable	174
	Section 1. La fraude fiscale, le faux fiscal et son usage, l'abus de biens sociaux et les règles relatives à la prescription de l'action publique	174
	Section 2. Le blanchiment de la fraude fiscale	175
	Chapitre III. Les conséquences pénales d'une planification successorale portant sur des capitaux prescrits non régularisés dans le chef des conseillers	182
	Section 1. Le volet préventif de la législation anti- blanchiment	182
	Section 2. Le volet répressif de la législation anti- blanchiment	187
	Conclusion	189
Titre V.	Le droit international privé dans le cadre de la programmation successorale	191
	<i>Emmanuel DE WILDE D'ESTMAEL</i>	
	Introduction	193
	Chapitre I. Règles applicables en droit international privé	194
	Chapitre II. Matières concernées par la programmation successorale	195
	Chapitre III. Généralités sur le droit international privé (application du Code DIP belge)	195

Section 1. La nationalité : quelle est la nationalité d'une personne qui réside en Belgique ?	195
Section 2. Domicile et résidence habituelle	196
Section 3. Comment retrouver le droit étranger ?	197
Section 4. Quel droit appliquer s'il y a plusieurs droits applicables dans un État étranger ?	197
Section 5. Exceptions d'ordre public	198
Section 6. Autres dispositions de principe	198
Chapitre IV. Efficacité des décisions judiciaires et des actes authentiques étrangers	198
Section 1. Concernant les décisions judiciaires étrangères	198
Section 2. Reconnaissance et force exécutoire des actes authentiques étrangers	199
Chapitre V. Les successions	200
Section 1. Application des droits de succession, de mutation par décès ou de donation et présence éventuelle d'un élément d'extranéité	202
§ 1. Les droits de succession dus en Belgique – La résidence fiscale du défunt en Belgique	202
§ 2. Les droits de mutation par décès – Le défunt non habitant du Royaume	205
§ 3. Les droits de succession belges applicables aux cohabitants « légaux » : incohérences lorsque des éléments d'extranéité s'en mêlent	208
§ 4. Règles spécifiques en matière de droits de succession, lorsqu'il y a un élément d'extranéité	210
Section 2. Les droits de succession dus à l'étranger	214
§ 1. Nationalité du défunt ou des héritiers	215
§ 2. Lieu du décès	215
§ 3. Résidence du défunt	215
§ 4. Lieu de résidence des héritiers	216
§ 5. Localisation du bien dévolu	216
§ 6. Autres impôts dus	217
§ 7. Cas des cohabitants ayant souscrit une déclaration de cohabitation légale en Belgique	217

§ 8. Cas des immeubles situés à l'étranger : imputation des droits payés à l'étranger en vertu de l'article 17 du Code des droits de succession	219
Section 3. La Convention franco-belge du 20 janvier 1959 en matière de droits de succession	232
§ 1. Principes de taxation	233
§ 2. Exceptions	234
§ 3. Double taxation et évitement	234
§ 4. Communication des renseignements entre les États	236
§ 5. Récupération des impôts dus	237
§ 6. Arrangement du 10 juillet 2002	237
Section 4. Droit civil des successions	237
§ 1. Le Code international privé – Règles applicables en principe pour les décès avant le 17 août 2015	238
§ 2. Le Règlement européen « successions »	241
Chapitre VI. Les donations	253
Section 1. Les droits de donation	253
§ 1. La donation d'un bien immeuble : principe de taxation	253
§ 2. La donation d'un bien meuble : principe de taxation	254
§ 3. Conséquences d'une donation immobilière réalisée à l'étranger	255
§ 4. Droits de donation dus à l'étranger	257
§ 5. Cas spécifique : taxation en droits de donation en France	258
Section 2. Le droit civil des donations	259
Chapitre VII. L'état, la capacité, l'autorité parentale et la protection de l'incapable	262
Section 1. Compétence des tribunaux belges	262
Section 2. Droit applicable en matière d'état et de capacité	263
Section 3. Droit applicable en matière d'autorité parentale, de tutelle et de protection de l'incapable	264

Chapitre VIII.	Les noms et les prénoms	265
Section 1.	Compétence des tribunaux belges	265
Section 2.	Droit applicable à la détermination du nom et des prénoms	266
Section 3.	Droit applicable au changement de nom ou de prénoms	266
Section 4.	Détermination ou changement de nom ou de prénoms intervenu à l'étranger	267
Chapitre IX.	L'absence	267
Section 1.	Compétence des tribunaux belges	267
Section 2.	Droit applicable	268
Chapitre X.	Le mariage	268
Section 1.	Compétence des tribunaux belges	268
Section 2.	Droit applicable	268
Section 3.	Droit applicable au régime matrimonial secondaire	270
§ 1.	Conventions internationales	270
§ 2.	Mariés avant le 1 ^{er} octobre 2004	270
§ 3.	Code DIP	271
§ 4.	Règlement européen « régimes matrimoniaux »	274
Chapitre XI.	Les relations de vie commune	276
Section 1.	Notion de relation de vie commune en droit international privé	276
Section 2.	Règles applicables à la relation de vie commune	278
§ 1.	Compétence des tribunaux belges	278
§ 2.	Droit applicable	278
Titre VI.	La réforme civile du droit des successions et des libéralités : analyse des conséquences fiscales dans les trois Régions	281
	<i>Gilles DE FOY</i>	
	Introduction	283
	Chapitre I. L'usufruit « successif » du conjoint/cohabitant légal survivant	284
		333

Section 1. Principe civil	284
Section 2. Traitement fiscal successoral	285
§ 1. Régime applicable en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale : absence de texte fiscal adopté en la matière	285
§ 2. Régime applicable en Région flamande	286
§ 3. Quelle taxation dans le chef du conjoint survivant lorsque l'usufruit successif porte sur un bien meuble donné, en l'absence d'enregistrement, dans les trois ans du décès du donateur ?	286
§ 4. <i>Quid</i> en cas de renonciation à l'usufruit successif par le conjoint/cohabitant légal survivant ?	287
§ 5. La réversion d'usufruit conventionnelle au profit du conjoint survivant	289
§ 6. La conversion de l'usufruit successif du conjoint survivant	294
Chapitre II. La modification du mode de rapport ainsi que la valorisation des libéralités	294
Section 1. Principes relatifs au nouveau rapport successoral	294
Section 2. La fiscalité successorale applicable aux donations (rapportables ou non)	296
§ 1. Le régime ordinaire d'imposition de la donation de biens mobiliers en Belgique	296
§ 2. Le régime spécifique de rapport en nature volontaire	297
Chapitre III. L'incidence fiscale des règles successorales civiles relatives à la réduction des libéralités	299
Section 1. Principes civils relatifs à la réduction des libéralités	299
Section 2. Conséquences fiscales de la réduction des libéralités	300
Chapitre IV. L'introduction d'un nouvel instrument civil d'organisation successorale : le pacte successoral (ponctuel ou global)	301
Section 1. «L'équilibre» du pacte et les donations antérieures	301

Section 2. Renonciation à la réserve héréditaire dans un pacte successoral	306
Section 3. Rapport pour autrui dans un pacte successoral	306
Section 4. La soulte dans le cadre du pacte successoral global	307
Chapitre V. Les impacts de la réforme sur la mesure anti-abus fiscal générale (art. 106 C. succ. et 3.17.0.0.2VCF)	310
Section 1. Principes	310
Section 2. Conséquence de la réforme successorale civile : disparition de motifs civils spécifiques	311
Chapitre VI. La « donation rapide » ou « saut générationnel flamand »	313
Chapitre VII. La donation constituant une déclaration de saut de génération « wallon »	313
Chapitre VIII. <i>Quid</i> de l'incidence à l'impôt successoral des biens ayant un double statut matrimonial (distinction titre-finance)?	315
Section 1. Les biens ayant un double statut matrimonial	315
Section 2. <i>Quid</i> des récompenses?	316
Chapitre IX. La fiscalité du contrat d'assurance-vie à la suite de la réforme du droit des régimes matrimoniaux	317
Section 1. Le nouveau régime civil des contrats d'assurance-vie	317
Section 2. Quelles sont les conséquences fiscales?	318
§ 1. Contrat d'assurance de type «A-A-B»	319
§ 2. Contrat d'assurance de type «AB-AB-C»	320